 <p>BOULENGER S.A.S SOLS SPECIAUX 90 Avenue de Flandre – 75019 PARIS</p>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE
<p><u>1) IDENTIFICATIONS DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE</u></p> <p>1.1 Identification de la substance ou de la préparation : 1.2 Utilisation de la substance/préparation 1.3 Identification de la société/entreprise : 1.4 Numéro d'appel d'urgence</p>	<p>Nom du produit : BASE R2902/1 ET RESINE 2902/1 Associé au durcisseur réf .2000/8000, utilisation pour revêtement de sol industriels . BOULENGER S.A.S 90 Avenue de Flandre F-75019 Paris Tel.: +33 613 54 55 22(R&D) Tél +33 613 54 55 86 (CHSCT) Tél +33 825 885 887 (siège Social) Email : jean-marie.leroy@boulenger.net Voir 1.3 Après fermeture des bureaux :ORFILA tél :+33 145 42 59 59</p>
<p><u>2) COMPOSITION</u></p> <p>2.1 CHARGES 2.2 ADDITIFS</p>	<p>Polyalcool ramifié avec des radicaux éther et ester et contenant des charges minérales et silice Charge N°1 :Ba So4 formule chimique Charge N°2 :CAS N°14808-60-7 N°EINECS :238-878-4 Charge N°3 : CAS N° 14808-60-7 N°EINECS :238-878-4 Additif N°1 : CAS N°1318-02-1 N°EINECS :----- Additif N°2 :< 0.5%CAS N° 64741-65-7 N°EINECS :265-067-02 Additif N°3 :< 1%CAS N°872-50-4 N°EINECS : 212-828-1 Additif N°3 :<1% CAS N° 7447-41-8 N°EINECS :231-212-3</p>
<p><u>3) NATURE DES DANGERS</u></p> <p>3.1 SANTE</p>	<p>Produit très peu dangereux pour la santé ou l'environnement selon les critères de l'union Européenne (UE) L'inhalation prolongée ou massive peut causer des fibroses pulmonaires</p>
<p><u>4) MESURES DE PREMIERS SECOURS</u></p>	<p>En cas de contact avec la peau, éliminer l'excès de produit et laver la peau à l'eau savonneuse. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à grande eau. En cas d'ingestion, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).</p>
<p><u>5) LUTTE CONTRE L'INCENDIE</u></p> <p>5.1 MOYENS D'EXTINCTION</p>	<p>Co₂, mousse, poudre d'extinction, en cas d'incendie important, on peut aussi utiliser un jet d'eau pulvérisée</p> <p>Port obligatoire d'un masque respiratoire autonome pour les intervenants.</p>

Selon la directives 2001/58/CE de la Commission des communautés Européennes
NUMERO DE FICHE : FDS R2902/1 04
Mise à jour : 24/04/07
Fin de validité :24/04/2012
#Révision : Chapitres 1- 7- 8-15-16
Rédigé par : Boulenger SAS Service R&D :

Edition : le 24/04/07
Indice :04
page 1



BOULENGER S.A.S
SOLS SPECIAUX
90 Avenue de Flandre – 75019 PARIS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6) MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Rejets interdits à l'égout.
En cas de déversements, recouvrir les résidus avec un matériau humide et absorbant (exemple : sable). Mettre dans des fûts fermer Attendre plusieurs jours et éliminer dans un centre d'incinération agréé.

7) STOCKAGE ET MANIPULATION

7.1 Manipulation

.- Observer l'hygiène usuelle

7.2 Stockage

- Tenir l'emballage bien fermer
- Conserver à température ambiante
- Conserver dans un endroit bien ventilé
- Protéger contre le gel
Stocker dans les fûts hermétiquement fermés, dans un endroit frais et aéré.

Température de stockage : 5/30 °C
Limite de quantité : N.E. kg
Durée de stockage : 365 Jours
Matériau pour l'emballage :

- approprié : métallique léger en acier
- Mode de fabrication : corps soudé-fond sertis)

Emballage : Fût de 25L ref Homologation
ADR/RID OA2/Y37/S/06 F/AVEZ/LNE 7100674
UN 1A2/Y1-4/100/06 F/AVEZ/LNE

7.3 Utilisation particulières

Assurer une aération suffisante ou une aspiration au poste de travail.
Utilisations particulières : Associé au durcisseur réf .2000/8000, utilisation pour revêtement de sol industriels .

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôle de l'exposition

- Travailler sous aspiration locale /ventilation

8.2 Protection individuelle :

*** protection respiratoire :**

- protection respiratoire non requise dans des conditions normales
- Ventilation insuffisante :porter une protection respiratoire
- Masque avec type filtres Anti-gaz et filtres à particules(REF FFA1B1E1K1 P3D Filtre multi usage ;conc<0,1%Vol/1000ppm) ; Code couleur Brun gris jaune vert ;limite d'utilisation 20XVL*. Filtres à particules (Ref P3 en 143.2000) selon norme EN405(FF GAS P3D) ;limite d'utilisation 50XVL*. Ces masques répondent aux exigences du test de charge de 120mg pour les aérosols solides et liquides. *VL :VME(valeur moyenne d'exposition) pour le travail de 8heures ou VLE pour le travail de 15minutes. Sans ventilation assistée, la concentration maximale admise pour un appareil de

Selon la directives 2001/58/CE de la Commission des communautés Européennes

Edition : le 24/04/07

NUMERO DE FICHE : FDS R2902/1 04

Indice :04

Mise à jour : 24/04/07

page 2

Fin de validité :24/04/2012

#Révision : Chapitres 1- 7- 8-15-16

Rédigé par : Boulenger SAS Service R&D :



BOULENGER S.A.S
SOLS SPECIAUX
90 Avenue de Flandre – 75019 PARIS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

8.2 Protection individuelle (suite)

protection respiratoire équipé d'un filtre anti-gaz de classe 1 est de 0,1% en volume, de 0,5% en volume pour un filtre anti-gaz de classe 2 et 1% en volume pour un filtre anti-gaz de classe 3 . En cas d'utilisation de filtres combinés anti-gaz et à particules c'est la VME la plus petite dont il faut tenir compte.

**Contre les aérosols solides seuls

Protection des mains :

- Gants doublés textile coton en latex naturel : MAPA(JERSETTE 300) EN 407 X1XXXX ;EN374 ; EN388 : abcd= Dangers mécaniques

- ✚ a : abrasion (0à4) ; V= 3 jersette 300
- ✚ b : coupure (0à5) V= 1 jersette 300
- ✚ c : déchirement (0à4) V= 4 jersette 300
- ✚ d : perforation (0à4) V= 1 jersette 300

- délai de rupture : (voir EN)

Protection des yeux :

- lunettes de protection

Protection de la peau :

Vêtement : combinaison de préférence en coton épais ou d'une combinaison jetable Tyvek –pro teck C ou F
Eviter tout contact avec la nourriture.
Se laver les mains à la fin de chaque utilisation.

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 ETAT PHYSIQUE

Liquide pâteux coloré.

9.2 SOLUBILITE

Insoluble dans l' eau

9.3 TEMPERATURE DE DECOMPOSITION

Distillation : environ 200°C

9.4 MASSE VOLUMIQUE

Environ : 1.73+/-0.03g/cm³

9.6 POINT ECLAIR

275°C

9.7 TEMPERATURE D'INFLAMMATION

395°C

9.8 VISCOSITE A23°C (m.Pa.s)

16020+/200

Selon la directives 2001/58/CE de la Commission des communautés Européennes

NUMERO DE FICHE : FDS R2902/1 04

Mise à jour : 24/04/07

Fin de validité :24/04/2012

#Révision : Chapitres 1- 7- 8-15-16

Rédigé par : Boulenger SAS Service R&D :

Edition : le 24/04/07


Indice :04

page 3



BOULENGER S.A.S
SOLS SPECIAUX
90 Avenue de Flandre – 75019 PARIS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

<u>10) REACTIVITE</u>	
10.1 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Aucun à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation.
<u>11) RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES</u>	Toxicité aiguë: DL50 : par voie orale (rat) > 5000 mg/kg Action sur la peau et les muqueuses , essai sur le lapin : Peau , 24h d'exposition – néant Œil : néant
<u>12) RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES</u>	Empêcher les produits d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduaires. Ne pas verser à même le sol.
<u>13) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELIMINATION</u>	Evacuer vers un centre d'incinération agréé, selon les arrêtés en vigueur.
<u>14) TRANSPORTS</u>	
<ul style="list-style-type: none">• TERRESTRE ET FLUVIAL : -RID / ADR - RTMD -R• MARITIME -O.M.C.I * Aérien : I.A.T.A DECLARATION EXPEDITION	Classe:/ Groupe:/ Classe et chiffre de l'énumération:/ Etiquette:/ Etiquette:/ N° de code matière:/ N° de danger:/ N°de code matière:/ Classe:/ N°O.N.U.:/ Etiquette:/ Classe:/ N°ID ou UN:/ Grp. Emb. O.N.U.:/ Etiquette:/ Craint l'humidité Tenir à l'écart des denrées alimentaire
<u>15) SYMBOLES REGLEMENTAIRES</u>	Etiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE  Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage
<u>16) AUTRES INFORMATIONS</u>	Les informations contenues dans cette FDS sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, et ne doit pas être considérée comme garantie ou spécification de qualité. L'information est uniquement valable pour le produit même, et pourrait ne plus être valable quand le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, ou dans des processus , sauf mention contraire dans le texte

Selon la directives 2001/58/CE de la Commission des communautés Européennes

NUMERO DE FICHE : FDS R2902/1 04

Mise à jour : 24/04/07

Fin de validité :24/04/2012

#Révision : Chapitres 1- 7- 8-15-16

Rédigé par : Boulenger SAS

Service R&D :

Edition : le 24/04/07

Indice :04

page 4